

Echos d'écoles

Lettre départementale d'information pédagogique

Une action citoyenne : réagir face à l'urgence.

Supplément au bulletin administratif - N° 6 - Janvier 2003

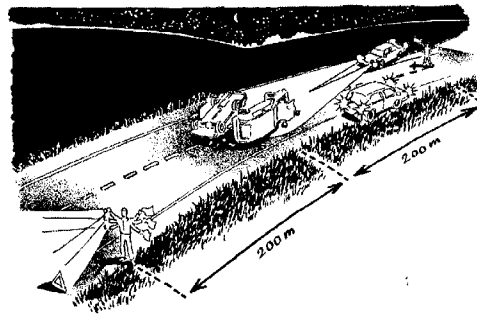


ACTUALITE

Le mercredi 9 octobre 2002, madame Sivrine, inspectrice d'académie, remettait leurs diplômes de moniteurs A.F.P.S. aux 8 enseignants lauréats. Ces nouveaux moniteurs volontaires pourront à leur tour former des enseignants aux gestes de premiers secours. Cet effort de formation de sauveteurs parmi les personnels s'inscrit dans un plan départemental ayant pour objectif d'améliorer la sécurité dans les écoles et de sensibiliser les élèves du premier degré. Bravo aux 8 lauréats !

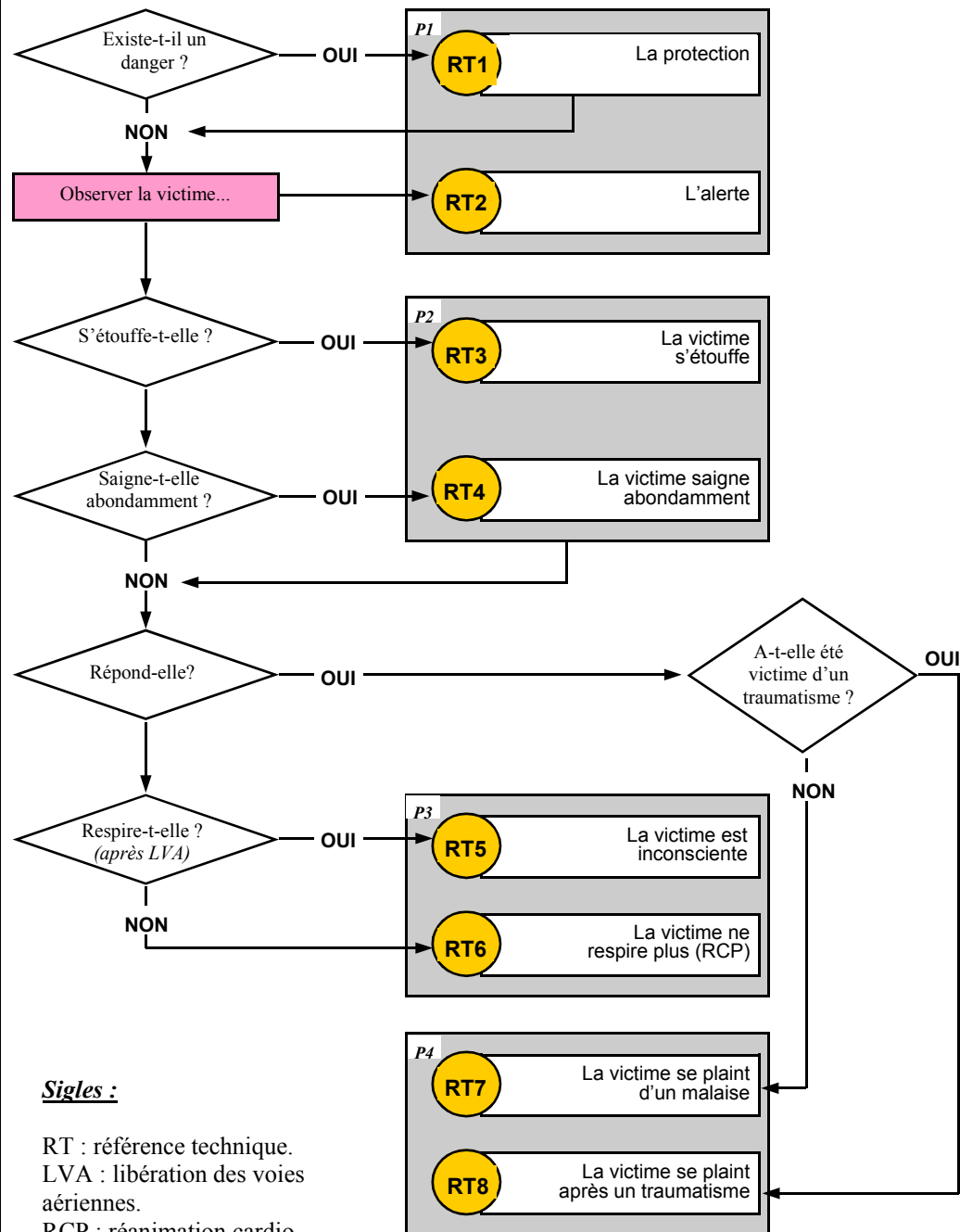


L'ARBRE DE DECISION



Cet arbre correspond à l'ensemble des points abordés lors de la formation à l'A.F.P.S. A la fin de la formation, les stagiaires seront capables d'effectuer tous les gestes présentés.

Cet arbre rappelle la démarche à adopter en situation d'urgence et peut être un outil utile pour les écoles.



Sigles :

RT : référence technique.
LVA : libération des voies aériennes.
RCP : réanimation cardio-pulmonaire.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques et suggestions, en écrivant à C. PETITJEAN, par courrier adressé à l'I.A. Côte d'Or Bureau 206 B.P. 1545 21035 DIJON CEDEX ou par Email : ce.innovalo21@ac-dijon.fr

Equipe de rédaction :

Mme Labaye (médecin conseiller technique I.A. 21), Mme Mollard (infirmière conseiller technique I.A. 21), M. Denizot (conseiller pédagogique formation continue, M. Péchoux (correspondant sécurité), Mmes Erard et Renier (enseignantes), et M. Petitjean (chargé de mission à la valorisation de l'innovation pédagogique).



Sommaire :

- Le projet départemental.....p.2
- Formation « Apprendre à porter secours » dans la circonscription de Dijon-Ouest, en 2001-2002p.2
- Apprenons à porter secours à l'école élémentaire Bourdenière à Chenôvep.2
- A l'école élémentaire J. Prévert à Venarey-les-Laumesp.3
- L'arbre de décisionp.4
- Actualitép.4
- Et dans le second degré ?p.5
- En termes de formation continue.....p.5
- Première foisp.6

EDITORIAL

En France, chaque année, on déplore plusieurs dizaines de millions de décès dont un grand nombre pourrait être évité, si l'alerte et les premiers gestes de survie avaient été entrepris par l'entourage en attendant l'arrivée des secours spécialisés. Actuellement, moins d'une fois sur dix, les personnes présentes entreprennent les gestes de survie et les délais d'alerte restent trop longs. C'est un réel problème de santé publique.

Pour répondre au devoir légal et moral (article 223-6 du nouveau code pénal sur la non-assistance à personne en danger), tout citoyen devrait pouvoir porter secours avec des actes simples. Les enfants d'aujourd'hui formeront la société de demain.

L'Education nationale peut améliorer l'efficacité des premiers maillons de la chaîne des secours (l'alerte et

les gestes de premier secours),
=> en développant par les enseignants, dès l'école maternelle et ce jusqu'au collège, un programme d'éducation à la santé et à la citoyenneté « Apprendre à porter secours », en partenariat avec les centres d'enseignement de soins d'urgence (C.E.S.U.) et les S.A.M.U. (ce programme s'intègre parfaitement à l'ensemble des actions d'éducation à la sécurité),
=> en facilitant aux volontaires, personnels ou élèves, l'accès à l'attestation de formation au premier secours (A.F.P.S.).

Je compte sur vous pour que la Côte-d'Or soit un département acteur important dans cet enjeu majeur de santé publique et de citoyenneté. Cet « Echos d'écoles » vous propose quelques témoignages, quelques pistes de réflexion.

Anne SIVIRINE

LA CHAÎNE DES SECOURS



PROTECTION ALERTE GESTES DE 1er SECOURS PROMPTS SECOURS SECOURS MÉDICALISÉS



LE PROJET DEPARTEMENTAL

Dans le cadre du projet départemental « Apprendre à porter secours », deux projets ont été mis en place :

1. « Apprendre à porter secours » (A.P.S.) : cet enseignement est fondé sur un programme pédagogique en fonction des cycles scolaires, assuré par l'enseignant. Dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire, en s'appuyant sur les programmes en vigueur à l'école et au collège, l'enseignant éduque les élèves à la prévention, leur apprend à donner l'alerte puis à porter secours en exécutant des gestes simples. L'enseignant intègre cet enseignement dans un projet interdisciplinaire, ayant comme objectif principal l'apprentissage de l'alerte et des gestes d'attente, permettant à l'élève, dès son plus jeune âge, d'acquérir des compétences et des comportements en vue du développement de la solidarité et de la prévention des risques. La brochure « Apprendre à porter secours » sert de référence à ce projet. Une formation est mise en place pour les enseignants par l'inspection académique en partenariat avec le SAMU.



2. L'Attestation de Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.) : sa préparation est réalisée par des personnels qui ont obtenu le Brevet National de Moniteurs de Premiers Secours. L'objectif principal est la transmission d'un savoir et d'un véritable savoir-faire, rendant apte l'apprenant, après formation, à agir pour porter les premiers secours à toute personne en situation de détresse physique. La formation est essentiellement pratique. Dans le cadre du plan de formation continue, des actions de formation sont mises en place afin de former le maximum d'enseignants. A ce jour, pour le 1^{er} degré, 8 maîtres sont moniteurs et enseignent, en commun avec un instructeur éducation nationale, ces gestes aux enseignants volontaires du département (4 stages en 2002/2003). D'autre part, l'A.F.P.S. fait partie de la formation initiale des nouveaux directeurs (42 en 2001/2002 ; 72 en 2002/2003). Cette formation peut être un complément technique permettant aux enseignants de bien connaître les gestes qu'ils enseignent aux enfants, de façon simple, dans le cadre de l'A.P.S.

Ce projet départemental va être associé aux programmes de sécurité routière (Attestation de Première Education à la Route : A.P.E.R., Attestation Scolaire de Sécurité Routière : A.S.S.R., et Brevet de Sécurité Routière : B.S.R.).

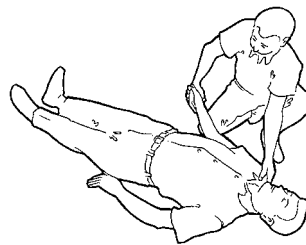


J. MOLLARD,
infirmière conseiller
technique I.A. 21

FORMATION "APPRENDRE À PORTER SECOURS" DANS LA CIRCONSRIPTION DE DIJON-ouest, EN 2001-2002

Son objectif a été double :

- permettre aux enseignants de réagir efficacement face aux situations d'urgence les plus fréquentes à l'école,
- leur apporter les bases nécessaires pour apprendre aux élèves à acquérir les gestes élémentaires de protection et d'alerte dans ces circonstances.



L'animation des séances a été assurée conjointement par la conseillère pédagogique E.P.S et le médecin de l'Education Nationale. Elle a associé des apports théoriques simples et des exercices pratiques de mise en situation. Différents scénarios de situations d'urgence ont été proposés aux enseignants, qui, tour à tour, ont joué bien volontiers le rôle de "victimes" ou de "sauveteurs", avec, à leur disposition, un matériel des plus rudimentaires possibles, constitué d'un téléphone et d'une couverture. Ensuite, les enseignants ont pu :

- d'une part, reprendre schématiquement, par des icônes, les conduites à tenir dans ces situations (traumatisme, saignement, brûlure, malaise),
- d'autre part, se familiariser avec un outil pédagogique destiné aux élèves.

Tout au long de cette formation, les stagiaires, spontanément, ont échangé sur les différentes situations d'urgence rencontrées dans leur cursus professionnel. Ils se sont montrés très intéressés par les conseils de "bobologie" donnés par le médecin et certains ont manifesté le désir d'approfondir leurs connaissances et leur pratique, en envisageant de la compléter par l'Attestation de Formation aux Premiers Secours. A l'issue de ces séances d'initiation, chaque participant s'est vu remettre la brochure "Apprendre à porter secours", reprenant tous les points envisagés lors du stage.

Sur le terrain, les compétences acquises par les enseignants, au cours de cette initiation, peuvent être utilisées pour mettre en œuvre des actions de prévention auprès des élèves. La sensibilisation des enfants à ces notions de base concernant les premiers secours est par exemple nécessaire dans la préparation des classes participant au "P'tit tour à vélo", organisé par l'U.S.E.P. : les enseignants peuvent alors s'impliquer directement dans les séances d'éducation à la santé, en équipe avec les médecins et les infirmières de l'Education nationale. Les élèves, quant à eux, sont avides de connaissances sur le sujet et s'investissent avec beaucoup d'enthousiasme dans la mise en situation des scénarios proposés (expérience menée à l'école élémentaire des Champs-Perdrix, en C.M.2 à Dijon).

Dr. LILETTE, médecin de l'éducation nationale.

APPRENNONS À PORTER SECOURS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BOURDENIÈRE À CHENÔVE



Dans le cadre de notre projet d'école, les classes de cycle 3 sont décloisonnées en 6 ateliers pendant une heure hebdomadaire; le même atelier étant programmé sur 3 semaines. La présence des aides-

éducateurs et de la maîtresse de soutien, en plus des maîtres des classes, permettent de travailler avec un nombre réduit d'enfants par atelier (une dizaine). Sur trois séances d'une heure, et par le biais de jeux de rôles, de mises en situations (prévoir le matériel sécurisé nécessaire, comme des téléphones fixes, portables, des fers à repasser, des casseroles, des outils,...), les enfants apprennent à :

- se protéger : anticiper une situation si danger il y a (identifier le danger pour soi et pour les autres) ;
- puis à alerter (analyser la situation pour alerter, pour agir : utiliser le service adapté - 15, 17 ou 18), être capable d'effectuer une alerte complète (décrire la situation, l'état de la personne consciente ou non, la ventilation), donner les coordonnées précises, attendre que le destinataire nous propose de raccrocher le téléphone ;

- soigner des petites plaies (laver, désinfecter en utilisant les bons produits), des saignements de nez (par compression de l'aile du nez pendant 10 min.), des brûlures bénignes (utilisation de l'eau froide) ;
- installer la personne en situation d'attente (mettre sur le côté = la « P.L.S. » : position latérale de sécurité), appliquer les conseils donnés par le médecin du SAMU.

G. RENIER, école élém. Bourdenière à Chenôve

LE TÉMOIGNAGE D'UNE ENSEIGNANTE :

« Apprendre à porter secours n'est pas une matière ordinaire, c'est un domaine interdisciplinaire et transversal, indispensable pour le futur citoyen que sera chacun de nos élèves. C'est de l'éducation à la citoyenneté, de la structuration dans l'espace (pour situer le lieu précis où l'on est), de la biologie, mais c'est surtout la pratique de l'oral. Les élèves secouristes se motivent eux-mêmes à la pratique de la langue pour s'exprimer correctement et précisément au téléphone; ils sont alors capables d'écouter l'autre pour savoir si l'alerte est bien passée. « Si je

suis blessé, et que l'autre ne sait pas passer l'alerte, c'est moi qui vais en subir les conséquences, alors, il faut qu'on sache tous » a dit un élève très perturbateur habituellement. Chacun a pris conscience de son propre corps et de sa vulnérabilité. Tous ont pu « sauver » ou « être sauvés » par un tiers pris au hasard dans le groupe. Ils ont approché le corps de l'autre de façon inhabituelle, car non-violente, ont appris à accepter et respecter l'autre, à se faire confiance mutuellement et à recevoir des conseils, ce qui a amélioré l'ambiance de classe. Ils ont réalisé que dans ce domaine il faut être rigoureux et que leurs gestes, leur savoir-être, pouvaient sauver. Cette initiation au secourisme rend responsable et aide donc à devenir adulte. « Maîtresse, je m'en souviendrai toute ma vie. » me disait une élève à la fin d'une séance. Quelle tâche plus noble pour moi que d'enseigner ce qui servira toute la vie ? »



B. ERARD, école élém. Paul Bert à Chenôve

A L'ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT

Chaque année, nous organisons 3 exercices de sécurité, répartis de septembre à juin, à des moments de la journée et dans des lieux variés de l'école, de façon à utiliser tour à tour toutes les issues de secours selon les situations. Ces exercices concernent toujours les 2 classes : P.S. et T.P.S., M.S. et G.S.. Les enfants comprennent très vite l'utilité de ces exercices et s'y prêtent volontiers : les plus petits sont prévenus et rassurés, les moyens-grands réalisant l'exercice au signal d'alerte.

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et pour apprendre à porter secours, une sensibilisation est menée tout au long de l'année et en particulier à l'occasion des récréations. Les enfants apprennent peu à peu à alerter l'adulte à bon escient (quand ils ont identifié un risque pour les autres). Ils sont invités à expliquer de manière compréhensible la situation qui les inquiète (domaines concernés : langage - connaissance du schéma corporel - citoyenneté). Les plus grands sont progressivement amenés par le biais du jeu de rôle téléphonique, à communiquer avec des interlocuteurs variés après avoir composé le 15 :

- se présenter,
- dire où l'on se trouve,
- expliquer le but de son appel,
- décrire la situation avec précision.

M.-C. DEVAUX et J. PIERRE,
école mat. J. Prévert
à Venarey-les-Laumes



DOCUMENTS UTILES

• Ch. Ammirati, R. Gagnayre— Porter secours, guide de l'enseignant—Ed. Maloine.



• Brochure « Apprendre à porter secours », MEN, 2000.
• B.O. n° 40 du 31/10/02.
• B.O. n° 27 du 17/07/97.

Sites internet :

• Educnet : www.educnet.education.fr/securite/index.htm
• Site sur le secourisme : secourisme.free.fr
• site de l'I.A. d'Amiens : www.cria.ac-amiens.fr/~iasomme/gps/



CONTACTS

- Ecole élém. Bourdenière à Chenôve
☎ 03.80.51.48.73
- Ecole élém. Paul Bert à Chenôve
☎ 03.80.51.48.07
- Ecole élém. Lamartine à Dijon
☎ 03.80.71.43.31
- Ecole mat. J. Prévert à Venarey-les-Laumes
☎ 03.80.37.70.50
- Collège A. Camus à Genlis
☎ 03.80.37.72.01
- Collège Fontaine des Ducs à Châtillon-sur-Seine
☎ 03.80.91.57.17
- Lycée Charles de Gaulle à Dijon
☎ 03.80.70.17.17
- N. Labaye— IA 21 :
☎ 03.80.68.13.17
- J. Mollard— IA 21 :
☎ 03.80.68.13.27
- C. Petitjean— IA 21 :
☎ 03.80.68.13.36



ET DANS LE SECOND DEGRÉ ?

Au collège A. Camus à Genlis :

Avec les élèves de 3^{èmes} de S.E.G.P.A., initiation à « Apprendre à porter secours » à partir de mise en scène de différentes situations d'urgence. L'objectif est de partir de situations concrètes et de mettre en évidence la conduite à tenir.

Cette formation est réalisée par l'infirmière et un professeur de la classe. Pour les élèves de S.E.G.P.A., il faut une formation à partir d'éléments concrets ; ce fut le cas : les élèves ont bien participé et ont même été demandeurs d'une suite.



Au collège Fontaine des Ducs à Châtillon-sur-Seine :

Ce projet concerne 90 élèves de 5^{èmes} dans le cadre d'une organisation pédagogique particulière. Afin d'encourager à une pratique citoyenne, une formation avec délivrance de l'attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S.) est prévue pendant 2 jours.

La formation est effectuée par des moniteurs volontaires et bénévoles de l'éducation nationale et de diverses associations habilitées à enseigner ces gestes.

La difficulté réside dans la recherche des 9 moniteurs bénévoles indispensables au projet ainsi que du matériel nécessaire (mannequins...).

Au lycée Charles de Gaulle à Dijon :



Médecin régulateur - SAMU

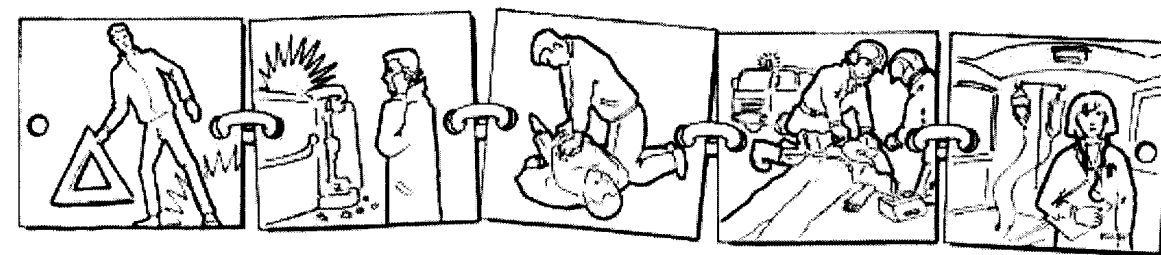
Le lycée Charles de Gaulle a été pionnier ; l'an passé, 1000 élèves de l'établissement ont été initiés aux gestes de premiers secours, formation assurée par la Croix Rouge. Trente et un élèves de 2^{nde} et de 1^{ère} ont été formés à l'attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S.). Cette année, 400 d'entre eux ont reçu les premières consignes de secours. Ce ne sont pas moins d'une vingtaine de bénévoles de l'association qui ont dispensé les gestes qui peuvent sauver des vies. Des travaux pratiques sont organisés, avec l'appui d'un film vidéo. Les élèves sont initiés à l'alerte, à la mise en position latérale de sécurité (P.L.S.), au massage cardiaque.

EN TERMES DE FORMATION CONTINUE

Depuis plusieurs années, les formations délivrant l'A.F.P.S. sont l'objet de nombreuses demandes (plusieurs centaines). Répondre à cette attente forte supposait un effort particulier : il ne suffisait pas de proposer des formations en nombre toujours plus important, encore fallait-il disposer des formateurs susceptibles de délivrer cette formation. C'est pourquoi, dans un premier temps, le département a permis la formation d'une instructrice départementale ayant en charge un réseau de formateurs (les « moniteurs ») puis, en 2001/2002, huit moniteurs départementaux ont passé avec succès les épreuves du monitorat, ce qui leur permet dorénavant de délivrer les formations A.F.P.S. L'effort sera poursuivi en 2003/2004.

Le résultat : depuis deux ans, la formation A.F.P.S. est proposée à tous les directeurs nouvellement nommés ainsi qu'à quatre ou cinq autres groupes de stagiaires, ce qui fait qu'en trois ans, le nombre annuel d'A.F.P.S. délivrées est passé de 40 à environ 120.

J.-C. DENIZOT, conseiller pédagogique à la formation continue



PREMIÈRE FOIS

Former des enseignants aux premiers secours est une expérience hors du commun dans un parcours de professeur d'école.

Pour cette première séance, nous sommes deux nouveaux moniteurs, avec Marc Lindimer, à nous relayer et à nous soutenir, forts des dernières recommandations de notre instructrice, Jacqueline Mollard.

Habités aux ribambelles bruyantes et hirsutes de nos classes, ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous voyons s'installer, ce matin de septembre, une dizaine de nouveaux directeurs, studieux et attentifs.

L'enjeu est d'importance : amener nos collègues à maîtriser une situation de stress et d'urgence, analyser le problème, protéger, alerter les secours et sauvegarder des vies humaines. Rien à voir avec une leçon de grammaire !

Les présentations faites, nous entamons méthodiquement le déroulement des modules selon l'ordre dicté par notre bible : le guide national de référence. Introduction, étude de cas, démonstrations techniques, reformulation, apprentissage individuel, application à des cas concrets. Rien n'est laissé au hasard, nous n'avons que deux jours pour boucler le programme.

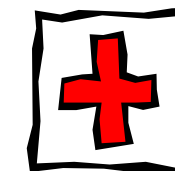
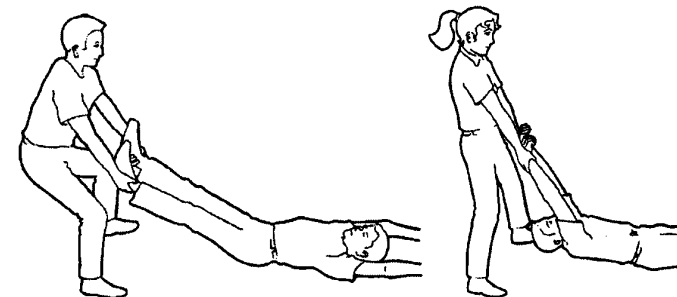
Pas question pour autant de laisser l'atmosphère s'alourdir ; nous faisons de notre mieux pour que l'ambiance soit détendue et sereine, propice aux échanges de qualité.



Les questions fusent, jamais nous n'avons eu un public aussi attentionné et réactif. Surtout, ne rien oublier, justifier chaque action, rester clair, ne pas laisser planer le moindre doute, vérifier l'efficacité, être exigeant sur la technique, sans pour autant ébranler l'assurance du sauveteur ; *mieux vaut un geste approximatif qu'un décès sans assistance.*

La confiance réciproque qui s'est installée peu à peu permet enfin des échanges plus personnels de vécus, toujours enrichissants, parfois douloureux : « ah ! si j'avais su faire ces gestes plus tôt, mon voisin serait peut-être encore en vie ! » Instant d'émotion partagée !

Nous finissons la formation épuisés, vidés, mais réellement heureux, prêts à recommencer !



Fabienne SERIGNAC,
enseignante école élém. Lamartine
à DIJON et monitrice A.F.P.S.

